

Votre dossier est traité ici



- 1** Appelez le **0 821 10 34 34** (0,09 € la minute)
pour engager les démarches
4 mois avant le point de départ souhaité

- 2** Vous recevrez un dossier retraite à compléter
Une notice explicative vous guidera



- 3** Vous devrez fournir les photocopies
des justificatifs
La liste des pièces vous a été communiquée
avec la demande

- 4** Retournez-le à cette agence ou déposez-le ici, à l'accueil
Vous disposez d'un délai de 3 mois au-delà duquel
nous ne pourrons maintenir
le point de départ de votre retraite



- 5** Dès réception, le conseiller retraite
va enregistrer votre demande et vous adresser
un accusé de réception sur lequel figure
le N° du serveur vocal
Cela vous permettra d'obtenir à tout moment
des informations sur votre dossier

- 6** Le conseiller retraite vous contactera
si des documents supplémentaires sont nécessaires
N'oubliez pas d'indiquer sur la demande
votre N° de téléphone



Gagnez du temps ! Contactez-nous au 0 821 10 34 34
(0,09 € la minute)
si nécessaire, nous vous proposerons un rendez-vous.

● **Votre dossier sera traité avant la date prévue du 1^{er} paiement.**

Le 1^{er} paiement interviendra
entre le 10 et le 15 du mois qui suit la date d'effet.

● **Si vous avez cotisé auprès des régimes suivants :**

● **agricole,**

● **indépendant (artisan, commerçant),**

nous effectuerons les liaisons nécessaires.

Nous vous contacterons si votre dossier prend du retard.

● **Vous recevrez une notification de retraite**

Nous nous chargeons en même temps
d'en envoyer une copie aux retraites complémentaires.

● **A tout moment, vous pouvez consulter le** ➔

pour connaître l'état d'avancement
de votre dossier.



www.lassuranceretraite.fr

SECURITE SOCIALE
**l'Assurance
Retraite**
Languedoc-Roussillon

Agence retraite

CRAM

Assurance
Retraite